

ÉLÈVES DE SECONDE ET DE PREMIÈRE

IMPORTANT

VOTRE BADGE EST VALABLE PENDANT TOUTE LA DURÉE DE VOTRE SCOLARITÉ
AU LYCÉE JEAN VILAR

LE SOLDE DE VOTRE COMPTE CANTINE EST REPORTÉ D'UNE ANNÉE SUR L'AUTRE.

LE PREMIER JOUR DE LA RENTRÉE SCOLAIRE SI VOUS DÉSIREZ MANGER AU SELF
IL FAUDRA RÉSERVER VOTRE REPAS AVANT 10H15 COMME D'HABITUDE.

POUR LES ÉLÈVES QUI QUITTENT L'ÉTABLISSEMENT:

UN CERTIFICAT DE FIN DE SCOLARITÉ (EXEAT) POURRA VOUS ÊTRE DÉLIVRÉ
(DATE PRÉCISÉE ULTÉRIEUREMENT) SOUS CONDITION DU DÉPÔT DE VOS LIVRES ET
DE VOTRE BADGE (prix du badge en cas de non restitution: 6.20€).

POUR LE REMBOURSEMENT DE VOTRE SOLDE CANTINE SE REPORTER AUX
MODALITÉS DÉTAILLÉES CONCERNANT LES ÉLÈVES DE TERMINALE.

ÉLÈVES DE TERMINALE

VOUS DEVEZ **IMPÉRATIVEMENT** RENDRE VOTRE BADGE À L'INTENDANCE LORSQUE VOUS VIENDREZ DÉPOSER VOS LIVRES (prix du badge en cas de non restitution: 6.20€).

LES ÉLÈVES DEMI-PENSIONNAIRES QUI ONT UN SOLDE SUPÉRIEUR OU ÉGAL À 8€ SUR LEUR COMPTE CANTINE PEUVENT:

- SOIT DEMANDER UN TRANSFERT DE SOLDE SUR UN AUTRE COMPTE: déposer une lettre de demande de transfert de solde signée des parents à l'intendance (Imprimé disponible à la vie scolaire, à l'intendance ou sur le site internet du lycée rubrique «au quotidien»).
- SOIT DEMANDER UN REMBOURSEMENT: déposer un RIB (nom, prénom et classe notés au dos) ainsi qu'une lettre de demande de remboursement signée des parents à l'intendance (ou envoi par mail: anne.guillard@ac-montpellier.fr).

LE SERVICE D'INTENDANCE